

La Présidente

Arrêté n° 2023-166 du 12 juin 2023

Portant désignation des personnalités qualifiées au conseil scientifique régional d'Ile-de-France

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU la délibération n° CR 34-16 du 17 mars 2016 relative à la création du nouveau Conseil Scientifique Région (CSR)
VU l'arrêté n° n° 2021-423 du 17 novembre 2021

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 2021-423 du 17 novembre 2021.

ARTICLE 2 :

Est désigné en qualité de membre et président du Conseil scientifique régional :

- Monsieur Philippe GILLET.

ARTICLE 3 :

Sont désignés en qualité de membres du Conseil scientifique régional :

- Monsieur Philippe AGHION
- Monsieur Alain ASPECT
- Madame Pascale BRIAND
- Madame Monique CANTO-SPERBER
- Madame Rut CARBALLIDO-LOPEZ
- Madame Isabelle DOUSSAN
- Madame Bérangère DUBRULLE
- Madame Maria ESTEBAN
- Monsieur Gilles KEPEL
- Monsieur Franck MADLENER
- Madame Valérie MASSON-DELMOTTE
- Madame Marie-Claude MAUREL
- Monsieur Michel MORVAN
- Monsieur Arnold MUNNICH
- Monsieur José-Alain SAHEL
- Madame Amanda SILVA-BRUN
- Monsieur Jacques STERN
- Monsieur Pierre-Henri TAVAILLOT
- Monsieur Philippe WALTER

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté sera publié, sous forme dématérialisée, sur le site internet de la Région d'Ile-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable de traitement, la Région Ile-de-France met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité la « Gestion des membres composants les instances scientifiques »

2. Le fondement juridique de ce traitement est une exigence réglementaire « Mission d'intérêt public »

3. Les données collectées sont destinées aux membres du personnel habilités de la Région Ile-de-France et de la Préfecture de la Région Ile-de-France ainsi qu'à être publiées sur le site internet de la Région Ile-de-France.

4. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la dernière mandature.

5. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement.

Vous disposez également du droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique ou la réalisation des intérêts légitimes poursuivis par la Région Ile-de-France.

6. Vous disposez du droit de formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

7. Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent auprès de notre délégué à la protection des données dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

Vos données à caractère personnel nous sont nécessaires en raison du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9 et la délibération n° CR 34-16 du 17 mars 2016 relative à la création du nouveau Conseil Scientifique Région (CSR)

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Vous pouvez contacter la Région Ile-de-France en tant que responsable de traitement et son délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpo@iledefrance.fr et à l'adresse postale suivante : Région Île-de-France, Pôle Transformation Numérique, à l'attention du délégué à la protection des données, 2 rue Simone Veil 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.